

Identifier les risques générés par les marchandises dangereuses et appliquer la réglementation ADR

DURÉE : **1 Jour** (7H)

Prix : **570,00 € HT**



CLASSE VIRTUELLE



Objectifs et compétences visés

- Identifier les risques générés par les marchandises dangereuses.
- Appliquer les obligations issues de la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par route (ADR).
- Identifier les missions et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans le transport de marchandises dangereuses.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne intervenant dans le transport de marchandises dangereuses (services producteurs, logistiques, achats,...).

N.B : Il existe une obligation de formation de tous les acteurs du transport de marchandises dangereuses édictée au chapitre 1.3 de l'ADR.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

- Introduction sur les matières dangereuses et les accidents impliquant des matières dangereuses
- Présentation de la réglementation encadrant le transport de marchandises dangereuses par route (accord européen « ADR » et arrêté français TMD du 29 mai 2009 modifié)
- La classification, le conditionnement et l'emballage des matières dangereuses
- Les conditions de chargement, de déchargement et de manutention
- La signalisation du véhicule
- La documentation et les équipements de sécurité imposés dans le véhicule
- La formation des conducteurs
- Les missions et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans le transport de marchandises dangereuses : expéditeur, transporteur, destinataire, chargeur, déchargeur, emballeur, exploitant de citerne, remplisseur, conseiller à la sécurité...
- Les règles de sûreté

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Obtention d'une attestation de compétences à l'issue d'une épreuve écrite (QCM).

Nos plus

Une formation entièrement personnalisable à vos produits ou déchets soumis à l'ADR (en intra, sur mesure).

Des intervenants spécialisés dans le domaine du transport des marchandises dangereuses par route.

Pour l'apprenant, pas de changement dans son organisation au quotidien, pas de déplacement ni de frais annexes grâce à la **classe virtuelle**.

CNPP en quelques chiffres

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

98%

de stagiaires satisfaits

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70